



Rapport de la réunion

Rapport intérimaire de la réunion

1. Le Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur l'Accord de l'OMS sur les pandémies (le « Groupe de travail intergouvernemental ») a tenu sa sixième réunion du 23 au 28 mars 2026 sous la coprésidence de M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil) et de M. Matthew Harpur (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), avec comme Vice-Présidents et Vice-Présidente : M. l'Ambassadeur Vuyile Dlamini (Royaume d'Eswatini), le D^r Hanan Mohamed Al Kuwari (État du Qatar), le D^r Viroj Tangcharoensathien (Royaume de Thaïlande) et M^{me} Madeleine Heyward (Australie).
2. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur général a rappelé que cinq années s'étaient écoulées depuis qu'il avait coécrit une tribune avec 27 chefs d'État et de gouvernement, préconisant un traité international sur la préparation aux pandémies. Il a rappelé aux délégations le succès obtenu avec l'adoption de l'Accord de l'OMS sur les pandémies et a encouragé la réunion à finaliser l'annexe sur le système d'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages découlant de leur utilisation (système PABS).
3. Le Groupe de travail intergouvernemental a décidé d'adopter son ordre du jour, en ajoutant un amendement au point 2 de l'ordre du jour (projet de texte de l'annexe PABS) et en supprimant le point 3 (Propositions des États Membres concernant les entités à inscrire à l'annexe D et/ou l'annexe E du document A/IGWG/4/3 Rev.1 [s'il y a lieu]), car aucune proposition n'avait été reçue au titre de ce point.
4. Les débats sur les points 1 (Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail) ; 5 (Rapport de la réunion) ; et 6 (Clôture de la session) de l'ordre du jour ont été diffusés sur le Web avec la participation des parties prenantes concernées. Les discussions sur les points 2 (Projet de texte de l'annexe PABS) et 4 (Prochaines étapes) de l'ordre du jour se sont tenues à huis clos avec la participation des membres du Groupe de travail intergouvernemental (à savoir les États Membres, les Membres associés et les organisations d'intégration économique régionale) et des délégations observatrices de la Palestine et du Saint-Siège. Les parties prenantes concernées (annexes A à E) ont été invitées à participer à des séances spéciales, ont obtenu des informations actualisées sur les progrès accomplis et ont pu donner leur point de vue.

5. Le Groupe de travail intergouvernemental a décidé de tenir une session de reprise de sa sixième réunion du 27 avril au 1^{er} mai 2026, incluant le bilan de la semaine. Le Groupe de travail intergouvernemental a demandé au Bureau d'organiser des réunions hybrides informelles pendant la période intersessions, ouvertes à tous les membres du Groupe de travail intergouvernemental, afin de poursuivre les travaux pour parvenir à une convergence et de privilégier les domaines clés des sections II.B et II.C du texte, y compris les contrats. En outre, le Groupe de travail intergouvernemental a convenu que toute convergence issue de ces réunions lui serait présentée et serait examinée lors de la reprise de la session, dans le but de s'appuyer sur la version à l'écran du texte du projet d'annexe sur le système PABS de la sixième réunion du groupe de travail intergouvernemental.

6. Le Groupe de travail intergouvernemental a adopté son rapport intérimaire, et les Coprésidents ont suspendu la séance.
